

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la séance du SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf le 25 juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 17 juin 2019

Nombre de Conseillers : En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 07

Présents : M BUFFET Roger, M CHARBONNEL Stéphane, M NIVLET Jean-François, M COUASONON Gérard, M GENEVEE Lionel, Mme SAUVE Ludivine, Mme THEBAULT Denise.

Absents : Mme BARBELETTE Monique, M CHESNEL Sébastien, Mme FRETAY Christine

Mme THEBAULT Denise est nommée secrétaire de séance.

➤ **039/2019 - Décision modificative budgétaire au budget assainissement**

Monsieur le Maire présente la modification budgétaire suivante :

D 2315 -11 : Travaux réseau eaux usées	- 9 570,00 €
D 21532-11 : Réseau eaux usées	+ 9 570,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 7 voix pour, valident cette modification budgétaire au budget assainissement.

➤ **040/2019 - Validation du devis pour plan d'alignement rue « la Cour Guittier ».**

Monsieur le Maire rappelle :

- que des travaux sur le réseau d'eau pluviale doivent être réalisés sur la rue « la Cour Guittier. » Les limites entre l'emprise du domaine public et les propriétés privées ne sont pas connues ni matérialisées.

Monsieur le Maire propose :

- de réaliser un plan d'alignement avant ces travaux
- de retenir le devis de la société Géomat de Fougères (35) pour un montant de 1 930,00 € HT soit 2 316,00 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 7 voix pour, valident cette proposition.

➤ **041/2019 - Dispositif argent de poche pour l'année 2019.**

Monsieur le maire :

- rappelle que depuis plusieurs années plusieurs jeunes participent au dispositif « Argent de Poche », les retours de cette action sont positifs.

- propose de renouveler cette action pour les jeunes de la commune entre 16 et 18 ans.

Les membres du Conseil Municipal, par 7 voix pour, après en avoir délibéré,

- décident de mettre en place le dispositif « Argent de poche » sur la commune pour l'année 2019 pendant les périodes de vacances scolaires
- décident que les jeunes interviennent par chantier à raison de 3 heures 30 par jour. L'indemnité est fixée à 15,00 € pour une mission de 3 heures.
- autorisent Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

➤ **042/2019 - avis sur la future répartition des sièges au sein du Conseil de Fougères Agglomération.**

Monsieur le maire présente les différentes hypothèses de la future répartition des sièges au sein du Conseil de Fougères Agglomération à partir de 2020 qui ont été exposées lors de la réunion de bureau de Fougères Agglomération le 17 juin 2019.

Les membres du Conseil Municipal, par 7 voix pour, après en avoir délibéré valident l'accord de répartition n°17 avec 63 sièges répartis comme suit :

Commune	Nombre de sièges	Titulaires	Suppléants
Fougères	19		
Louvigné-du-Désert	3		
Lécousse	3		
Rives-du-Couesnon	2		
Romagné	2		
Javené	2		
Luitré-Dompierre	2		
Saint-Georges-de-Reintembault	2		
Saint-Sauveur-des-Landes	2		
La Chapelle-Janson	2		
Beaucé	2		
Parigné	2		
Saint-Ouen-des-Alleux	2		
Landéan	2		
Laignelet	2		
La Bazouge-du-Désert	1	1	
Billé	1	1	
Fleurigné	1	1	
Le Ferré	1	1	
Le Loroux	1	1	
Mellé	1	1	
Parcé	1	1	
Combourtillé	1	1	
La Selle-en-Luitré	1	1	
La Chapelle-Saint-Aubert	1	1	
Poilly	1	1	
Villamée	1	1	
Monthault	1	1	
Saint-Christophe-de-Valains	1	1	
	63	14	

➤ **Courrier Mme Maryse Gibault – Auberge du Rocher**

Monsieur Le maire donne lecture du courrier de Mme Maryse Gibault informant le conseil municipal de son départ en retraite au 1^{er} avril 2020.

Avant la mise en place d'un repreneur des travaux doivent être envisagés

- Agencement de la cuisine
- Travaux de mise aux normes électriques
- Changement de menuiserie de la réserve
- Rénovation du 1^{er} étage.

Une demande de devis de maitrise d'œuvre pour ces différents travaux va être lancée.

➤ **Location salle polyvalente**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de plainte (bruit, désagréments) suite à certaine location de la salle.

Le Maire

Roger BUFFET

